

Les Alternatives Economiques au Capitalisme, tour d'horizon par Claude Le Guerrannic

INTRODUCTION

La crise financière que traversent les économies du monde entier a au moins une vertu, celle de sortir des oubliettes les utopies ainsi que les alternatives au système capitaliste dominant. On peut parler du capitalisme comme d'un système économique dominant par rapport à une multitude d'autres systèmes économiques plus ou moins parallèles et plus ou moins intégrés à celui-ci.

Ce système que l'on a dit triomphant, notamment après l'effondrement de l'empire soviétique, apparaissait aux yeux de la majorité des économistes de la planète comme indépassable. L'arrogance des démocraties occidentales a atteint des sommets avec le concept de « fin de l'histoire » imaginé par Hegel et repris par Francis Fukuyama, économiste et philosophe américain. « Cette thèse consiste en ce que nous aurions atteint le point final de l'évolution idéologique de l'humanité et l'universalisation de la Démocratie libérale occidentale comme forme finale de gouvernement humain. »

Que de belles certitudes ébranlées en l'espace de quelques mois ! Retournement inattendu de l'histoire ?

Sans en avoir l'air, la crise financière puis économique n'est pas que cela, c'est aussi une crise de la démocratie, un peu comme la partie la plus immergée de l'iceberg. Penser différemment l'économie, c'est forcément penser différemment la démocratie. Economie-démocratie et culture forment un tout indissociable, pourtant ce n'est pas ainsi que les dirigeants libéraux ont pensé le monde. Ces dirigeants ont pensé que la politique ne devait pas se mêler d'économie, c'est ce que tout le monde pensait (presque tout le monde) jusqu'à ce fameux mois de septembre 2008, ce que certains commentateurs ont appelé le 11 septembre de la finance..

Notre cher président a donc décidé de remettre la politique au coeur du système, il nous a annoncé solennellement le retour du politique, enfin, c'est ce qu'il dit...

Quoiqu'il en soit, face aux catastrophes économiques en cascade, l'heure n'est plus à la complainte, l'histoire nous offre une belle opportunité pour réactiver nos neurones, endormies depuis tant d'années de certitudes. Je vous propose pour ce numéro un tour d'horizon des alternatives économiques au système capitaliste et à l'économie de marché concurrentiel, les alternatives qui existent déjà, mais aussi celles restées dans les cartons de pas mal de penseurs militants.

Tout d'abord, nous devons nous entendre sur le terme « alternative économique », voilà la définition que je vous propose :

« Sera considéré comme alternative, un type de fonctionnement comportant des règles et des principes différents de ceux qui régissent soit l'économie de marché, soit le capitalisme privé ou d'Etat. Etant entendu que **l'économie de marché** est un système au sein duquel les prix sont définis en fonction de l'offre et de la demande, les prix sont comme flottants, constamment mobiles (indépendants des décisions d'Etat) , c'est un marché libre dont les règles, parce qu'il y a quand même quelques règles, je disais dont les règles sont définies et proposées aux Etats membres par l' OMC (Organisation mondiale du commerce) . Les prix les plus sujets à variation sont ceux des matières premières cotées en bourse, ils sont victimes de toutes les spéculations et de la variabilité de la demande et de l'offre.. **Le capitalisme**, c'est la possibilité d'accumuler sans fin à titre privé ou public. **Une alternative**, c'est une modification dans l'énoncé des principes mais aussi dans les règles du

fonctionnement économique. »

Une des principales caractéristiques des alternatives décrites ci-dessous, c'est l'aspect démocratique et autogéré, mais d'ores et déjà, on peut distinguer deux types d'alternatives, les **alternatives intégrées** et les **alternatives autonomes**. Les alternatives intégrées sont des alternatives ayant choisi un mode de fonctionnement interne différent du fonctionnement de l'entreprise classique hiérarchisée, mais s'intégrant parfaitement à l'économie de marché et au capitalisme environnant. L'exemple le plus important est celui des **Scops et des coopératives agricoles**, leur exemple constituera le premier chapitre de ce dossier, il sera suivi d'un petit exposé sur le **réseau Repas**. Ensuite, nous aborderons les alternatives autonomes, en premier lieu celles bien vivantes des **Sels** et des **Amaps**, puis celles encore dans les cartons : le **Distributisme**, la **Centrale Economique de François Partant** et la **Coopérative Municipale de Murray Bookchin**.

Ce qui ne sera pas abordé mais pourra l'être dans des dossiers ultérieurs :

Toutes les formes de communisme ou de socialisme d'Etat, les économies de type communautaire (Kibboutz, communautés religieuses ou politiques comme Longo maï, etc...), le commerce équitable ne sera pas abordé non plus. Les monnaies locales ne seront traitées que comme objet constitutif d'une alternative, elles feront l'objet d'un dossier à part entière.

Les SCOPS (société coopérative de production)

Interdites pendant la Révolution Française, des scops ont vu le jour au début du 19ème siècle mais dans la clandestinité. Il a fallu attendre 1864 pour que celles-ci soient définitivement autorisées par la loi en France. Elles se regroupèrent rapidement en fédération, actuellement chaque scop est tenue à une participation financière à l'Union Confédérale du Mvt des scops pour obtenir la reconnaissance officielle.

Il faut compter 1700 scops en France pour environ 36000 salariés dont 60 pour cent des salariés sont également associés de leur scop.

En quoi la scop est-elle différente d'une entreprise classique ?

L'objectif de la scop est tout d'abord de pérenniser les emplois, la personne humaine passe donc avant le profit. Même s'il y a des différences notables selon les scops, une certaine forme d'autogestion est de règle entre les salariés-associés. Elles fonctionnent un peu comme une association sur le plan démocratique, l'AG est souveraine, les votes suivent le principe **1 associé(e) = 1 voix**, le pouvoir n'est donc pas proportionnel à l'apport en capital. La majorité des voix reste du côté des salariés-associés.

L'écart de salaire au sein d'une même entreprise scop est souvent faible voir nul comme à **Ambiance bois** sur le plateau des Milles Vaches ou **Ardelaine** en Ardèche. Dans ces deux scops, la rotation des tâches est très pratiquée, chaque salarié peut être tour à tour manoeuvre, ouvrier qualifié ou secrétaire voir gestionnaire de l'entreprise.

Les réserves financières de la scop ne peuvent en aucun cas devenir propriété individuelle des associés, la scop reste une propriété collective.

La solidarité entre les salariés-associés est un des principes fondateurs de la scop, les rapports de hiérarchie sont adoucis par le fait que ce sont les salariés-associés qui désignent eux-mêmes les personnes occupant les postes de direction. Cette forme d'entreprise est certainement une des meilleures que l'on puisse imaginer sur le plan humain dans un contexte général d'économie de marché.

En 1995 le Mvt coopératif a donné naissance au statut de salarié-entrepreneur au sein des coopératives d'emploi et d'activités. Ces coopératives d'emploi et d'activités ont donné naissance à deux réseaux : **Coopérer pour entreprendre** et **Copéa**. Dans de telles structures, le créateur de son activité est salarié de la scop qui l'abrite et se trouve ainsi déchargé de nombreuses tâches administratives et de gestion, il peut devenir associé de la scop après une période probatoire. Le réseau des scops fonctionne un peu comme des poupées gigognes avec des ramifications multiples.

Coopérative agricole

Quelques chiffres : on ne compte pas moins de **3200 coopératives agricoles** industrielles et commerciales et plus **12700 CUMA** (Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole) pour un emploi total de 150 000 salariés.

La diversité des coopératives est très importante, au cours de leur développement certaines ont pris une tournure qui n'a plus rien d'alternatif, ce sont de véritables trusts de l'agro-alimentaire).

On peut quand même rappeler les principes à l'origine de leurs fondements :

« Les sociétés coopératives agricoles ont pour objet l'utilisation en commun par des agriculteurs de tous moyens propres à faciliter ou à développer leur activité économique, à améliorer ou à accroître les résultats de cette activité »

- Les agriculteurs associés décident ensemble en Assemblée Générale, un agriculteur = une voix comme dans les scops.

- L'argent gagné est réparti en fonction de l'activité et non pas du capital apporté.

- Solidarité interne, c'est à dire exclusivement avec les membres de la coopérative, des champs jusqu'au produit fini.

- Mise en commun de moyens nécessaires à la production :, achat de matériel agricole, de semences ou intrants, mise en commun de moyens nécessaires à la vente de leur production.

Le réseau Repas (Réseau, Echanges, Pratiques, Alternatives, Solidaires)

Le réseau **Repas** se définit comme un réseau d'entreprises se reconnaissant dans le champ de l'économie alternative et solidaire. Ses membres expérimentent de nouveaux rapports au travail, des comportements financiers plus éthiques et plus humains ainsi que de nouvelles relations producteurs-consommateurs . La plupart de ces entreprises adoptent la structure coopérative et fonctionnent en autogestion, **elles privilégient l'humain plutôt que le profit.**

Le réseau organise des rencontres bi-annuelles, avec échanges de savoirs et d'expériences.

La formation fait partie des objectifs du réseau, celle-ci peut se dérouler sous la forme d'un compagnonnage avec un Tour de France des entreprises du réseau, ces formations s'adressent aux 18-30 ans. Le réseau est né en 1994, il regroupe une soixantaine d'entreprises.

Les Amaps (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne)

Leur fonctionnement est basé sur un accord entre un ou plusieurs producteurs et les consommateurs, cet accord tient sur la nature de la production et les prix appliqués par le producteur. Cette pratique constitue donc une rupture avec l'économie de marché, le prix est décidé collectivement, en général celui-ci est inférieur au prix du marché. Les consommateurs s'engagent de leur côté sur un volume de paniers (en général hebdomadaire), ils les paient à l'avance. Les distributions se font en un endroit déterminé choisi par tous.

Les producteurs et les consommateurs se parlent et s'entendent sur des objectifs complémentaires

Une amap est constituée d'un ou de plusieurs producteurs et d'un nombre x de consommateurs défini en fonction des capacités d'offre des producteurs.

L'engagement des consommateurs constitue une garantie pour le producteur de vendre sa production, de son côté le producteur s'engage sur des critères de qualité et de prix.

« L'Amap constitue en quelque sorte un système à mi-chemin entre une économie intégrée et une économie parallèle. La différence notable se situe au niveau des rapports entre celui qui produit et

celui qui achète, il y a absence de conflit d'intérêt, le rapport est direct du producteur au consommateur. Chacun agit sur des intérêts complémentaires dans une relation que l'on cherche équitable ». Par contre, dans ce système chacun reste à sa place, producteur d'un côté et consommateur de l'autre, **l'échange est à sens unique**. La monnaie utilisée reste la monnaie officielle, on est dans un rapport commercial classique mais dont le cadre et les modalités de transactions ont été transformés. Les adhérents peuvent avoir à donner un coup de main bénévole mais ponctuel suite à des difficultés climatiques qu'aurait pu rencontrer l'agriculteur. Le concept de l'amap a été **imaginé au Japon au début des années 1960**, il s'est implanté aux Etats Unis à partir de 1985, puis il s'est répandu dans de nombreux pays occidentaux pour arriver **en France en 2001** grâce à un couple d'agriculteurs d'Aubagne (Provence), ceux-ci allaient visiter leur fille aux USA, c'est ainsi qu'ils ont découvert ce mode de fonctionnement. Ce système s'est ensuite répandu comme une trainée de poudre, notamment par l'intermédiaire du Mvt Appel pour une Insurrection des Consciences (Pierre Rabhi). Fin 2007, **750 amaps** ont été recensées pour un total de 30 000 familles adhérentes.

Les SEL (Système d'Echange Local)

Michaël Linton démarre le premier SEL (Lets en anglais) à **Vancouver au Canada en 1983**. L'idée se propage et arrive **en France en 1994**, des ariègeois sont les premiers à la mettre en pratique, ce premier SEL français a un succès fulgurant, il regroupe quelques 300 personnes en quelques mois. En janvier 1998, trois membres du **Sel ariègeois sont mis en accusation** pour « travail clandestin », après une première condamnation, ils seront **relaxés en Appel** à Toulouse en septembre 1998, ce procès fera jurisprudence en quelque sorte, il a considéré que les conditions caractérisant un travail clandestin n'étaient pas réunies.

Naissance d'une économie alternative

Cet incident montre si besoin est que vis à vis de la loi nous sommes bien en présence d'une économie parallèle, même si le volume des transactions reste modeste.

Le procès a mis en scène et en balance d'un côté le préjudice subi par l'Etat et les entreprises artisanales et de l'autre côté la réponse sociale et économique qu'offre les SEL pour des personnes aux revenus précaires ou peu argentées.

Dorénavant, faute de devenir des systèmes d'échanges légaux, les SEL seront tout au moins tolérés.

PRINCIPES :

Des personnes (de 30 à 300) se regroupent en une zone géographique plus ou moins délimitée et se constituent en Association loi 1901 ou en Association de fait (non déclarée), leurs **offres et demandes** (de services pour la majeure partie) sont répertoriées dans un **catalogue** avec les coordonnées des demandeurs et offrants, il suffit de consulter ce catalogue pour voir si l'on peut répondre à une demande ou trouver soi-même ce que l'on cherche. Les transactions se font de gré à gré et sont comptabilisées grâce à **une monnaie dont le nom est propre à chaque Sel**, ça peut-être des grains de sel, fleurs, blés ou tout autre chose. La plupart du temps l'unité de mesure est basée sur la durée de travail, **un grain de sel = une minute de travail** et quelque soit le genre de travail fourni. Certains SEL font référence à l'euro, dans ces cas là un grain de sel = un euro. Chaque seliste remplit **une feuille qui lui sert à comptabiliser toutes ses transactions**, en plus ou en moins.

Chaque année une personne de l'association est chargée de vérifier les comptes, en général on fixe **une limite en positif ou négatif à ne pas dépasser**.

Contrairement au troc ou l'on rend à la personne qui vous a donné pour une valeur équivalente, le système « SEL » fonctionne comme **une monnaie parallèle**, on peut rendre à une toute autre personne du Sel sur des valeurs variables. De plus en plus de transactions sont réalisées entre SEL différents. La monnaie sel n'est pas convertible en euros, elle ne peut s'utiliser qu'à l'intérieur des SEL. « *Un professionnel peut fournir un service ou un produit dans le cadre du Sel, mais dans ce cas, il doit déclarer son revenu de grain de sel et le convertir en équivalent euros.* »

Dans la réalité les SEL ne sont pas qu'un système d'échange local, ils sont aussi un lieu de **solidarité et de convivialité**, des fêtes et rencontres diverses y sont organisées, beaucoup rédigent un journal de liaison relatant les nouvelles de l'association. Il existe un réseau national INTERSEL, avec des rencontres annuelles. Le site **Selidaire** sert de lien via internet, actuellement 320 SEL y sont répertoriés mais leur nombre est estimé à environ 400 sur toute la France et plusieurs milliers de par le monde.

Parallèlement et en lien avec les SEL, il existe « **La Route des SEL** » pour voyager économiquement et la « **Route des Stages** », chacun de ces services sont payés en monnaie « sel ». **Le JEU (Jardin d'échange Universel)** a été imaginé par Daniel Fargeas en 1998, celui-ci s'est rendu célèbre dans les 70-80 parmi les néo-ruraux grâce à ses fameuses « fiches écologiques ». Le JEU fonctionne comme les SEL à la différence près qu'il n'a pas de limite géographique, la monnaie d'échange est nommée le « point Jeu ».

CONCLUSION :

Les SEL et autres systèmes proches s'inscrivent résolument dans le cadre des alternatives au système capitaliste pour deux raisons principales

- 1) Impossibilité d'accumuler des quantités importantes de monnaie SEL
- 2) Le crédit est gratuit pour les sélistes en négatif, il n'y a donc pas d'intérêts à calculer pour les comptes s'inscrivant dans le rouge.

Par contre, les SEL s'assimilent au mode d'échange libéral dans le sens où les échanges sont libres et non planifiés. Les associations SEL ne constituent donc pas des communautés politiques dans le sens où elles ne pratiquent pas de gestion réfléchie sur les échanges, elles ne servent que de structures intermédiaires, elles s'apparentent bien plus à un système d'échange équitable et convivial.

L'**ultra libéral Alain Madelin** ne s'y est pas trompé, dans son ouvrage « Quand les autruches relèveront la tête », il salue ces pépinières d'activité et suit le développement des SEL avec intérêt.

Des Utopies dans les cartons :

- 1) Le distributisme
- 2) La Centrale Economique
- 3) La coopérative municipale

1) Le distributisme

L'idée distributiste n'est pas nouvelle, elle a notamment traversé certains courants de pensées de l'église catholique. Au 20ème siècle, le courant distributiste est représenté par **Jacques Duboin** (1878-1976). En 1935 il fonde le journal « La Grande Relève » et tire les leçons de la crise de 1929. Tout d'abord homme politique, il participa au gouvernement de Raymond Poincaré. Ensuite il se détournera de l'arène politique pour se consacrer à son grand oeuvre : « l'économie distributiste ». Actuellement, en France, ce courant de pensée est représenté par Jean Paul Lambert avec la revue dénommée « Prosper ». On peut citer au passage Marc Groussain qui a déjà signé un article sur le distributisme pour l'Altermondialiste 81.

Le distributisme dispose de plusieurs principes qui le caractérisent :

Face à l'économie de marché et au capitalisme le système proposé constitue une alternative radicale, en effet **le marché libre est carrément supprimé, il rompt avec la notion d'échange**, la production est constamment ajustée en fonction des besoins et l'ensemble de cette production est distribué ou redistribué, ce qui nécessite une planification à partir de **l'échelon local** et c'est ce qui le distingue de la planification d'Etat comme dans l'ancien empire soviétique. Cette planification à partir de l'échelon local est soutenue par le « **principe de subsidiarité** », ce principe consiste en ce qu'aucune entité (sociale, économique ou politique) ne doit prendre en charge une fonction qui peut être assumée par une entité plus petite. Pour exemple, un département ne prendra en charge une action ou

fonction que si l'échelon inférieur, cantonal ou communal ne peut pas la réaliser pour x raisons. Cette nouvelle économie n'est plus basée sur l'échange mais sur la planification des besoins.

Autre principe important, la monnaie et le revenu : les distributistes proposent un **revenu universel identique pour tous**, quelque soit le travail que l'on effectue. Celui-ci est perçu toute la vie durant sous la forme d'une monnaie éphémère, en effet sa valeur disparaît lorsqu'elle passe du consommateur au producteur, elle n'est pas thésaurisable.

La quantité de revenus distribués doit être égale à la valeur produite par le travail.

« **Commentaire de l'Alter 81** : pour que cela marche, le montant des revenus distribués doit toujours être égal à la valeur du travail fourni par l'ensemble de la population, compliqué à première vue... »

Certains distributistes proposent la suppression pure et simple de la monnaie, il ne suffirait donc que d'avoir à distribuer ce qui a été produit.

La recherche d'égalité dans le bien être matériel est un des principes de base du distributisme, ce qui nous permet d'assimiler ce système à une forme de socialisme utopique.

Les moyens de production appartiennent à la collectivité et **le droit de propriété est remplacé par un droit d'usage**, Chacun dispose de sa maison sous la forme d'un droit d'usage, il ne peut donc la revendre, d'autant que personne n'aura plus les moyens de l'acheter vu l'impossibilité d'amasser une somme suffisante.

Pour nombre de distributistes cette nouvelle forme de gestion annonce **une nouvelle ère d'abondance** ou tout ce qui est produit est distribué et ou l'accès aux produits et aux services doit être égal pour tous.

Le travail : **chacun choisit son activité** en fonction de son goût ou des besoins de la collectivité, le travail pénible risque de trouver peu de preneurs, là aussi une redistribution sera sans aucun doute nécessaire.

2) La Centrale Economique selon François Partant

Comme pour Jacques Duboin avec le distributisme, François Partant(1926-1987) tire ses propositions théoriques de l'expérience de terrain. Economiste de formation, il va occuper des postes de haute responsabilité dans le secteur bancaire, particulièrement dans l'aide au développement de plusieurs pays du tiers monde (Iran, Madagascar) . Très critique sur les politiques appliquées dans ces pays, sa réflexion l'amène à imaginer le concept de « **Centrale Economique** », projet qu'il retravaillera constamment. A partir de 1969, il décide de se consacrer à son travail d'écriture. « La fin du développement », son ouvrage le plus connu paraît en 1982. Il décède en 1987 alors qu'il travaille sur un dernier ouvrage « **La Ligne d'horizon** », ses amis se chargeront de le mettre en forme et de le publier en 1988, une association sera créée sous cet intitulé afin de diffuser ses idées.

François Partant conçoit sa **Centrale Economique** comme une alternative autonome prenant sa source au local. Il imagine que plusieurs Centrales pourraient être reliées entre elles , ce qui faciliterait leur indépendance par rapport au marché de l'économie dominante, il imagine que celles-ci devraient se répandre dans le monde entier en parallèle. François Partant veut en faire de véritables entités socio-économique. Chacune de ces entités devrait pouvoir choisir son mode de développement et préserver une certaine liberté d'entreprendre, sans pour autant nuire aux autres entités socio-politiques.

La rupture avec l'économie de marché se veut moins radicale qu'avec le distributisme, les relations « **d'échanges** » sont conservées tout en laissant davantage de place à une recherche d'adéquation par rapport aux besoins, planifiés si nécessaire. La Centrale Economique est **démocratique et auto-gérée**, elle réfléchit et décide de ses orientations. L'autonomie économique est recherchée tout en préservant les échanges culturels. Elle aide à l'installation de nouvelles activités, c'est une entité politique sociale et économique en même temps.

Au sein de la Centrale, on utilise aussi bien une monnaie locale que le troc ou la monnaie officielle. François Partant trouva largement son inspiration dans le **Fokonolona**, celui-ci représente une

communauté villageoise dans une région de Madagascar. Traditionnellement il réunit les membres d'un ou plusieurs clans ou ethnies. Chaque Fokonolona disposait d'une large autonomie de gestion et politique. Il fonctionnait selon un mode démocratique, même les femmes et enfants y étaient conviés, les décisions y étaient prises à l'unanimité. A partir de 1970, le pouvoir cherche à lui redonner de l'importance. Au sein des Fokonolona des « **Comités Economiques** » ou **Vatoeka** sont créés, ils doivent servir de base au redressement de l'économie nationale malgache.

3) Le Municipalisme libertaire de Murray Bookchin (1921-2006)

Peu connu en Europe, Murray Bookchin est considéré aux Etats Unis comme l'un des grands penseurs de la gauche contemporaine, tout anarchiste qu'il était. Il est considéré comme le fondateur de l'écologie sociale. Son idée de municipalisme libertaire est diffusée en France en particulier par Jean Zin sous le nom de **Coopérative Municipale**, celui-ci a rédigé un kit (ou guide) de mise en place de ces coopératives sur un site internet.

On peut dégager 3 idées essentielles dans la pensée de Murray Bookchin, qui ont à voir avec le politique et l'économique :

En premier lieu la vraie politique ne se fait pas au niveau de l'Etat (par des professionnels) mais au plus près des problèmes et de la vie des gens par des citoyens, acteurs des décisions et de la politique qui les concernent. (on reconnaît là l'option anarchiste favorable à la suppression de l'Etat). Les politiciens de haut vol travaillent pour le renforcement du pouvoir de l'Etat, tout en s'assurant **le monopole de la violence**. Il y a rapt de la capacité politique au détriment des populations.

Deuxièmement, l'économie doit se reconstruite à partir d'une unité politique de base qui serait la Commune ou le quartier pour les communes de forte population. Contrairement à **François Partant** qui voulait tout reconstruire en parallèle à partir de sa Centrale Economique autonome, lui veut se servir d'une entité politique existante « La commune », d'ou ce concept de municipalisme. Jean Zin prend la suite de sa pensée en imaginant prendre modèle sur les SEL et créer une sorte de super SEL municipal. Murray Bookchin rejoint l'idée des **distributistes** sur le « principe de subsidiarité » avec une sorte de fédéralisme..

Troisièmement, il considère que la solidarité se reconstruira à partir de la proximité, il fait appel aux processus fondamentaux de socialisation : c'est l'interaction continue entre les multiples aspects de l'existence qui rendent la solidarité et pas seulement la convivialité indispensable pour des

En guise de CONCLUSION

Est-ce sans doute un peu prétentieux de vouloir conclure sur toutes ces belles utopies, on peut au moins dégager quelques traits essentiels et communs à ces voies magnifiquement tracées.

Ce que me paraît partager tant les systèmes cités et déjà en place, que les nouveaux concepts économiques proposés, c'est **l'assemblage de citoyens ou personnes ayant décidé de faire et de construire ensemble**. Ce faire ensemble décidé librement et dans la solidarité constitue **une rupture avec le modèle de société individualiste** que nous impose l'économie marchande libérale et mondialisée. Cette rupture est la première pierre d'une démarche politique au sens premier du terme...

Autre point commun, le refus d'accepter l'inégalité et l'inéquité des conditions humaines. Et enfin un dernier point, considérer que la complémentarité vaut bien mieux que la compétition et la concurrence.

Il nous semble qu'une formule que l'on pourrait nommer « **Coopérative autonome** » quelque chose à mi-chemin entre les utopies citées plus haut et les SEL, quelque chose de ce style devrait pouvoir être réalisable dès maintenant, il nous faut affiner encore ses modalités d'application. La mouvance altermondialiste et décroissanciste est prête pour des pratiques plus franchement alternative, je suis convaincu que cela ne saurait tarder. Une rencontre nationale sur ces thématiques est prévue en février 2009, j'en donnerais plus de détails ultérieurement.

rapports personnels vraiment organiques. A ce niveau, il trouve un pont entre les connaissances en psychologie sociale et la politique, ce qui justifie ses thèses non-étatiste.

Pour finir, il estime que les questions de planification du travail, de technologie et de distribution ne peuvent être résolues que dans la pratique en appliquant la maxime : « chacun selon ses capacités, à chacun selon ses besoins ». Partisan résolu de toutes les formes de décentralisation et fervent écologiste, en 1965 il écrit un texte intitulé : « Vers une technologie libératrice », texte d'avant-garde, précurseur d'Ivan Illich.

Petites bibliographies et quelques références

Histoire des scop et de la coopération, *Jean Gautier, Ed Scop Edit, 2006*

Pourquoi des Coopératives Agricoles ? *de Chantal Chomel*

Editions Repas 4, allée Séverine 26000 Valence, la revue Silence.

Les Amap : un nouveau pacte entre producteurs et consommateurs ? *Claire Lamine et Nathalie Perrot chez les éditions Yves Michel. Plus mes sources personnelles pour avoir suivi la création des premières Amap dans le Tarn.*

Sur les SEL : *sources personnelles en tant que membre d'un SEL plus les différents sites traitant de la question, Solidaire etc...*

Libération *de Jacques Duboin, éditions Grasset, la revue Prosper dirigée par Jean Paul Lambert, dialogue Marc Groussain-Jean Paul Lambert sur cassette audio.*

La fin du développement *de François Partant, La Ligne d'Horizon, L'ASEM, outil pour aujourd'hui de Jean Marc et Gilles Luquet (asso La Ligne d'Horizon)*

Le Municipalisme Libertaire, *une nouvelle politique communale de Murray Bookchin, Kit de création d'une coopérative municipale par Jean Zin.*